

## Initiation à la dégustation des Vins d'Alsace 1<sup>er</sup> degré

### Objectifs :

- Etre capable de comprendre les mécanismes de l'analyse sensorielle.
- Etre capable d'appliquer les mécanismes de l'analyse sensorielle sur les différents vins des cépages d'Alsace.
- Etre capable de reconnaître les défauts majeurs des vins.
- Etre capable de commenter à partir de l'analyse sensorielle le vin dégusté.

### Contenu :

- Les mécanismes de l'analyse sensorielle.
- Les sensations visuelles, olfactives et gustatives.
- Le vocabulaire utilisé pour la dégustation, l'analyse sensorielle des vins.
- Exercices pratiques de reconnaissance des saveurs et des sensations :
  - Les familles d'arômes perçus dans les cépages d'Alsace (caractéristiques variétales).
  - Les conditions techniques de la dégustation (la présentation des vins, le verre, la température de service etc...).
- Exercices de dégustation triangulaires :
  - La reconnaissance des cépages Alsaciens.
  - Le commentaire d'un vin.
  - Comment valoriser les vins d'Alsace par les associations vins-mets de base.

### Moyens pédagogiques :

- Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux attentes et aux connaissances actuelles des participants.
- Apport théorique s'appuyant sur des supports papiers et vidéo-projection.
- Exercices pratiques à l'aide de vins pour la dégustation

### Intervenants :

- Yannick MIGNOT – viticultrice et formatrice au CFPPA 68.
- Hervé WOLF – commercial en vins.
- Michel PINSUN – conseiller œnologue – chambre d'agriculture 68.
- Thierry FRITSCH – œnologue – CIVA.
- Jean SCHAEZEL – Œnologue et formateur CFPPA 68

**Durée :** 12 séances de 3 heures (dont 1 séance d'examen)

**Dates :** 30 janvier + 6-13-20-27 février + 12-19-26 mars + 02-16-30 avril + 09 mai 2012

**Lieu :** CFPPA du Haut-Rhin, 8 aux remparts, 68250 Rouffach.

**Tarif 2012 :**

<b><u>Statut</u></b>	<b><u>Tarif 2012</u></b>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA*	100 €
Salariés cotisant au FAFSEA	0 € (prise en charge totale par le fond de formation fournir bulletin d'inscription FAFSEA )
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	500 €

\* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.